

# **ANALYSE BIOGRAPHIQUE DE LA TRANSFORMATION DES MODÈLES MATRIMONIAUX DANS QUATRE CAPITALES AFRICAINES : ANTANANARIVO, DAKAR, LOMÉ ET YAOUNDÉ**

(Version provisoire)

Philippe ANTOINE *Institut de recherche pour le développement*, UR Dial, Paris

Depuis une trentaine d'années, un certain nombre de changements se produisent au sein des sociétés africaines. La dynamique matrimoniale semble un bon révélateur des changements sociaux en cours. L'urbanisation, la scolarisation des filles et l'accentuation des difficultés économiques accompagnent un recul important de l'âge au premier mariage. L'analyse des biographies permet d'appréhender l'évolution des comportements matrimoniaux des hommes et des femmes, en tenant compte des interactions avec des événements professionnels et résidentiels et des changements qui s'opèrent au cours du temps.

Privilégiant une approche comparative et en s'appuyant sur une série d'enquêtes biographiques originales<sup>1</sup> conduites en 1996 à Yaoundé (Kouamé *et al.*, 1999), à Antananarivo en 1998 (Antoine *et al.*, 2000b), à Lomé en 2000 (URD, 2002), et à Dakar où nous avons fusionné deux enquêtes biographiques, celle de 1989 (Antoine *et al.*, 1995) et celle de 2001 (Antoine et Fall, 2002). A partir de ces données, nous examinerons les transformations profondes qui affectent le mariage en Afrique et tenterons d'expliquer les évolutions en cours à l'aide d'analyses biographiques.

Ces quatre métropoles ont traversé des conjonctures différentes mais partagent une caractéristique commune au moment de chaque enquête. Leurs habitants sont tous confrontés à une dégradation de leurs conditions de vie, suite aux récessions économiques plus ou moins longues selon les cas, aux réformes économiques et sociales pour les juguler et à leurs conséquences diverses que sont les licenciements consécutifs aux fermetures d'entreprises, la réduction des effectifs et l'arrêt des embauches dans le secteur public, la multiplication des emplois précaires, le chômage, la baisse des revenus, l'extension et l'essoufflement du secteur informel, etc. L'embellie des indicateurs macro-économiques, constatée ces dernières années pour certaines d'entre-elles, ne doit pas faire illusion car elle tarde à se traduire par une amélioration des conditions de vie des populations. L'urbanisation permet un élargissement de l'espace social de l'individu, le contrôle familial peut s'affaiblir, l'homme ou la femme s'affirmer davantage. Si la liberté de choix du conjoint s'accroît, le marché matrimonial reste relativement segmenté à cause du fait ethnique et de la fragmentation sociale urbaine. Dans ce contexte de crise, nous avons donc cherché à mieux comprendre les processus affectant la vie matrimoniale des femmes et des hommes dans ces capitales africaines. N'assiste-t-on pas à une "transition de la nuptialité" dans les villes africaines, c'est-à-dire, si les plus jeunes générations n'adoptent pas des comportements différents de ceux de leurs aînés ? Est-ce un

---

<sup>1</sup> Depuis une quinzaine années, plusieurs enquêtes biographiques ont été réalisées en Afrique par diverses institutions, dont une majorité sur le thème des changements socio-démographiques en ville. Au delà des analyses de chaque enquête, certaines analyses comparatives des processus d'insertion urbaine en Afrique ont été réalisées, dont l'analyse comparée des enquêtes biographiques menées à Dakar et à Bamako a marqué une étape (Antoine, Ouédraogo, Piché, 1998). Il faut continuer dans cette voie et les comparaisons présentées ici montrent bien la diversité des situations rencontrées en Afrique.

effet de génération ? D'autres facteurs médiatisés par les générations sont-ils à la base de ces changements ?

### Éléments de collecte et d'analyse des biographies

Pour chacune des villes étudiées nous disposons de données biographiques<sup>2</sup> concernant trois générations : au moment de l'enquête, les personnes âgées respectivement de 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans (ou 59 ans pour Dakar et Lomé)<sup>3</sup>. Ces données permettent de retracer la vie de l'individu jusqu'à la date de l'enquête. Pour nous aider au repérage temporel des événements nous avons eu recours à la fiche Ageven qui permet de replacer les événements dans le temps soit par la datation directe, soit relativement les uns par rapport aux autres.

Différentes analyses, portant généralement sur les variables de durées de vie, sont possibles. Certaines sont purement descriptives, à partir notamment des fonctions et paramètres des tables de survie. On peut également analyser des risques concurrents avec l'estimateur de Aalen, qui est particulièrement bien adapté à ce type d'étude (Trussel *et al*, 1992 ; Courgeau et Lelièvre, 1989). Le recours à ce type de modèle nécessite surtout un effort important de conceptualisation de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque) et éventuellement les risques concurrents qui conduiront l'individu à sortir de l'observation (troncatures). Les variables de durée de vie peuvent aussi faire l'objet d'une analyse explicative. Un des principaux modèles utilisés dans l'analyse explicative des biographies est le modèle à risques proportionnels de Cox (Cox, 1984 ; Courgeau et Lelièvre, *op. cit.* ; Allison, 1991 ; Blossfeld, 1989). La variable dépendante dans ce type de modèle est le risque instantané que connaît un individu de vivre le passage d'un état à un autre, encore dénommé transition. Le modèle tient compte de la durée écoulée pour que s'opère cette transition. La régression est faite non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie, mais sur la caractéristique acquise à chaque instant de son existence jusqu'au moment de l'enquête. Le risque est analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes (génération, niveau d'instruction atteint à un âge donné) ou pouvant elles-mêmes varier dans le temps (période d'activité par exemple). Ainsi, par exemple, un homme peut d'abord être exposé au risque d'entrer en union dans la catégorie « étudiant » puis quelques années plus tard dans celle « actif dans secteur moderne ». Dans les tableaux qui suivent, ces variables sont indicées « cvt », *covariable variant dans le temps*. Un coefficient de régression mesurant l'influence moyenne de cette variable sur le risque, est associé à chaque variable. Le coefficient s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise. On peut ainsi dégager les modalités qui accélèrent ou ralentissent le passage d'un état à un autre. L'inférence sur les paramètres permet d'établir la vraisemblance de la relation ainsi observée. Par exemple, dans un modèle consacré à l'étude du risque de divorcer, une variable qui augmente le risque de mettre fin à l'union multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1 ; inversement une variable qui diminue ce risque aura un coefficient inférieur à 1. Si, par exemple, la valeur est de 0,54, on dira que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 46 % (ou d'un

<sup>2</sup> Les méthodologies de collecte des enquêtes biographiques sont présentées dans l'ouvrage collectif du Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB, 1999). Celle d'Antananarivo fait l'objet d'une présentation très détaillée dans un numéro de STATECO consacré au projet MADIO (Antoine *et al*, 2000a). Pour l'analyse des biographies voir en particulier le manuel de Philippe Bocquier (1996). Pour une analyse des biographies concernant la vie matrimoniale voir Antoine (2002).

<sup>3</sup> La correspondance entre âges et générations est la suivante pour chaque capitale :

Génération	Antananarivo	Dakar	Lomé	Yaoundé
Ancienne	1943-52	1942-56	1940-54	1942-51
Intermédiaire	1953-62	1957-66	1955-64	1952-61
Jeune	1963-72	1967-76	1965-74	1962-71

peu moins de la moitié) le risque de divorcer. On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,85<sup>4</sup>, (soit presque 2). Par contre un coefficient de 3,1 indique que la modalité concernée accélère de plus de 3 fois la probabilité de connaître l'événement.

Ce type d'analyse permet donc de dépasser l'analyse transversale, de prendre en considération les différents états socio-démographiques qu'a connus un individu et de tenir compte la dimension temporelle dans l'analyse causale. La possibilité d'introduire dans le modèle de Cox des variables indépendantes variant dans le temps est indispensable lorsque l'on cherche, par exemple, à déterminer l'influence de l'évolution du statut résidentiel sur l'entrée en union des femmes.

La comparaison des enquêtes n'est pas toujours aisée. Toutes les enquêtes ont été stratifiées par sexe et par génération pour sur-représenter les personnes âgées sauf l'enquête de Yaoundé où le tirage n'est pas stratifié ; les jeunes sont donc bien plus nombreux dans l'échantillon de capitale camerounaise que dans les autres villes. Dans chacune des capitales étudiées, l'entrée en union ne prend pas les mêmes formes. Les modèles sociaux concernant l'entrée en union sont très différents dans les quatre villes : dans une ville comme Dakar, le modèle dominant privilégie le mariage religieux et les unions libres sont très mal tolérées<sup>5</sup> alors que ce type d'union est bien admis à Lomé ou à Yaoundé. A Antananarivo, c'est l'accord des familles qui prime sur les cérémonies ou les célébrations officielles qui peuvent donc être facilement différées. La comparaison est donc délicate car d'une ville à l'autre l'union peut prendre différentes formes allant d'un mariage très formalisé à Dakar à l'union libre très fréquente à Yaoundé. En fait, en dehors de Dakar, dans les 3 autres villes, la date d'union retenue est laissée à l'appréciation des personnes interrogées : c'est leur propre perception du début de l'union qui est retenue<sup>6</sup>. Par ailleurs, certaines informations sont communes (générations, niveau d'instruction, activité, logement), d'autre sont spécifiques à chaque enquête (en particulier certaines informations concernant le conjoint qui ne portent pas sur les mêmes variables d'une enquête à l'autre). L'analyse est conduite pour les individus déjà résidant dans la capitale au moment où ils connaissent l'événement, ce qui a pour effet de réduire les effectifs soumis à l'analyse. De plus les effectifs concernés pour certains événements (comme le remariage) sont assez faibles. La disparité des dates de ces enquêtes ne constitue pas un obstacle majeur à la comparabilité des résultats parce que les analyses portent avant tout sur les évolutions d'une génération à l'autre.

### **Quatre capitales face à la récession**

Les quatre économies concernées, à savoir celles du Cameroun, de Madagascar, du Sénégal et du Togo peinent à sortir d'une récession prolongée. Cette récession, dont l'ampleur et la durée varient selon les capitales, a eu des répercussions directes sur les conditions de vie des ménages. Pour le Sénégal, le revenu par tête en volume a diminué de 48 % en milieu urbain de 1961 à 1991 (Duruflé, 1994). Une certaine embellie a été enregistrée depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 (Diagne et Gaye, 2002). A Yaoundé, la consommation annuelle par tête s'est réduite quasiment de moitié (-49 % en volume) de 1983 à 1993 (Aerts *et al*,

---

<sup>4</sup> C'est-à-dire l'inverse multiplicatif du coefficient 0,54 : 1/0,54.

<sup>5</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'union consensuelle à Dakar, mais il y a très peu de chances que les personnes concernées le « raconte » à un enquêteur.

<sup>6</sup> Quel que soit la forme que puisse prendre l'union (union libre, mariage coutumier). Différentes étapes peuvent marquer l'union et dans certaines enquêtes comme Lomé toutes les dates des différentes cérémonies ont été enregistrées. À Lomé, la mise en union se fait de plus en plus selon des arrangements complexes et de nouvelles formes d'union apparaissent : unions informelles, décohabitations des conjoints, etc. En fait, les cérémonies qui jadis sanctionnaient les mises en couple se font moins au sein des jeunes générations. (Locoh, 1989 ; Bégué et Gbétoglo, 2005).

2000). La chute est aussi importante pour Antananarivo, avec une régression de 48 % du niveau de la consommation par habitant entre 1960 et 1995 (Ravelosoa et Roubaud, 1998). A Lomé, les soubresauts de la vie politique et la mise à l'index du pays par la communauté internationale depuis une dizaine d'années, fragilisent la population de la capitale. Les effets de la dévaluation semblent avoir accentué la détérioration de la situation économique au Togo : le PIB réel par tête est passé de 410 dollars US en 1990 à 300 \$ en 1997 (Thiriart, 1998 ; Beguy, 2003). Le tableau 1 nous donne certains indicateurs pour chacune des villes. Une part importante de la population vit en situation de pauvreté monétaire.

**Tableau 1 : Quelques caractéristiques socio-démographiques des quatre capitales**

	Antananarivo	Dakar	Lomé	Yaoundé
Date de l'étude	1998	2001	2000	1996
Population (estimation)	1 100 000	2 200 000	1.000.000	1.000 000
Taux d'urbanisation du pays <sup>6</sup>	28 %	46 %	32%	47 %
PIB par tête (date de référence)	260 \$ (1997)	516 \$ (2000)	300 \$ (1997)	610 \$ (1998)
Pauvreté monétaire à 2\$/j/p <sup>7</sup>	63 %	52 %	44 %	-
Taux de chômage pour les hommes de 25/34 ans <sup>8</sup>	8 %	14 %	16 %	29 %
Nombre de biographies collectées	2403	1500/1290	2536	1460

Les répercussions de la crise sont également marquées sur le marché du travail. Les phases d'ajustement que les quatre pays ont dû mettre en place, avec en particulier la réduction des dépenses publiques, ont conduit au gel sinon à la limitation des embauches dans la fonction publique. Le secteur privé formel, en quasi-stagnation, n'étant plus en mesure d'absorber la masse croissante des nouveaux actifs, on assiste dans ces capitales à la montée du chômage, à l'accroissement des emplois précaires et à une extension des emplois dans le secteur informel. Au Cameroun, 57 % de la population active occupée travaille dans le secteur informel en 1993 (contre 28 % dans le public et 14 % dans le privé formel), et 80 % des créations d'emplois en 1992 sont le fait de ce secteur (Dial/Dscn, 1993). A Antananarivo, 57 % aussi des actifs occupés sont employés dans l'informel en 1998 (Madio, 1998).

### **La scolarisation progresse, mais des différences subsistent entre villes**

Dans ce contexte économique récessif, on assiste tout de même à une progression de la scolarisation d'une génération à l'autre. Cependant de grandes disparités persistent entre les capitales : scolarisation massive, tant pour les hommes que pour les femmes, à Antananarivo et Yaoundé ; scolarisation très inégale des garçons et des filles à Lomé, importance de la non-scolarisation à Dakar. Dans cette dernière ville, la proportion des hommes n'ayant jamais fréquenté l'école atteint 26 % pour la génération la plus âgée (la génération la plus ancienne 1942-56), elle est encore de 19 % pour ceux appartenant à la génération la plus jeune (nés entre 1967 et 1976). Si une progression est enregistrée pour la scolarisation des Dakaroises, les non-scolarisées sont passées en vingt-cinq ans de 58 à 31 %, ces progrès demeurent insuffisants pour atteindre les niveaux de scolarisation des capitales malgaches et camerounaises. Il convient également de noter que des phénomènes plus récents de non ou déscolarisation consécutive aux restrictions budgétaires et à l'ajustement structurel commencent à apparaître.

<sup>7</sup> Razafindrakoto et Roubaud, 2002

<sup>8</sup> Taux de chômage au moment de l'enquête calculé à partir des enquêtes biographiques

**Tableau 2 : Indicateur de scolarisation à 20 ans par ville, genre et cohorte<sup>9</sup>**

Proportion d'individus non scolarisés								
Génération	Antananarivo		Dakar		Lomé		Yaoundé	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Ancienne	1 %	4 %	26 %	58 %	9 %	48 %	2 %	2 %
Intermédiaire	1 %	3 %	20 %	36 %	8 %	34 %	2 %	0 %
Jeune	1 %	0 %	19 %	31 %	4 %	24 %	1 %	0 %
Proportion d'individus ayant atteint au moins le collège								
Génération	Antananarivo		Dakar		Lomé		Yaoundé	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Ancienne	70 %	58 %	54 %	12 %	49 %	19 %	78 %	41 %
Intermédiaire	72 %	60 %	50 %	28 %	62 %	38 %	72 %	60 %
Jeune	83 %	76 %	36 %	28 %	68 %	37 %	82 %	75 %

Source : A partir des enquêtes biographiques

Par contre, lorsque l'on retient comme indicateur la proportion de ceux qui ont atteint le collège, les différences sont très marquées d'une ville à l'autre, surtout en ce qui concerne la scolarité féminine. A Yaoundé et à Antananarivo la scolarisation est massive depuis longtemps même pour le collège, la progression est donc de moindre ampleur pour les hommes. Environ 80% des hommes de la plus jeune génération atteignent le collège. La progression est plus nette pour les femmes : leur effectif fréquentant le collège tend à rejoindre celui des hommes. A Lomé, la disparité homme/femme est plus marquée, 68 % des hommes de la génération la plus jeune (nés entre 1965 et 1974) ont atteint ou dépassé ce niveau, contre seulement 49 % dans la génération la plus ancienne (1940-54). Quant aux femmes, le ratio a plus que doublé de 19 à 37 %. A Dakar les progrès de la scolarisation dans le secondaire sont bien plus lents. Dans l'ensemble, la montée générale du niveau d'études s'accompagne surtout d'une réduction des inégalités entre hommes et femmes, même si le retard des filles n'a toujours pas été entièrement comblé. Madagascar et le Cameroun apparaissent comme les pays les plus avancés dans ce domaine, tandis que le Sénégal est à la fois celui où le niveau global est le plus faible et où la position relative des femmes est la moins bonne.

### Une entrée en union de plus en plus tardive

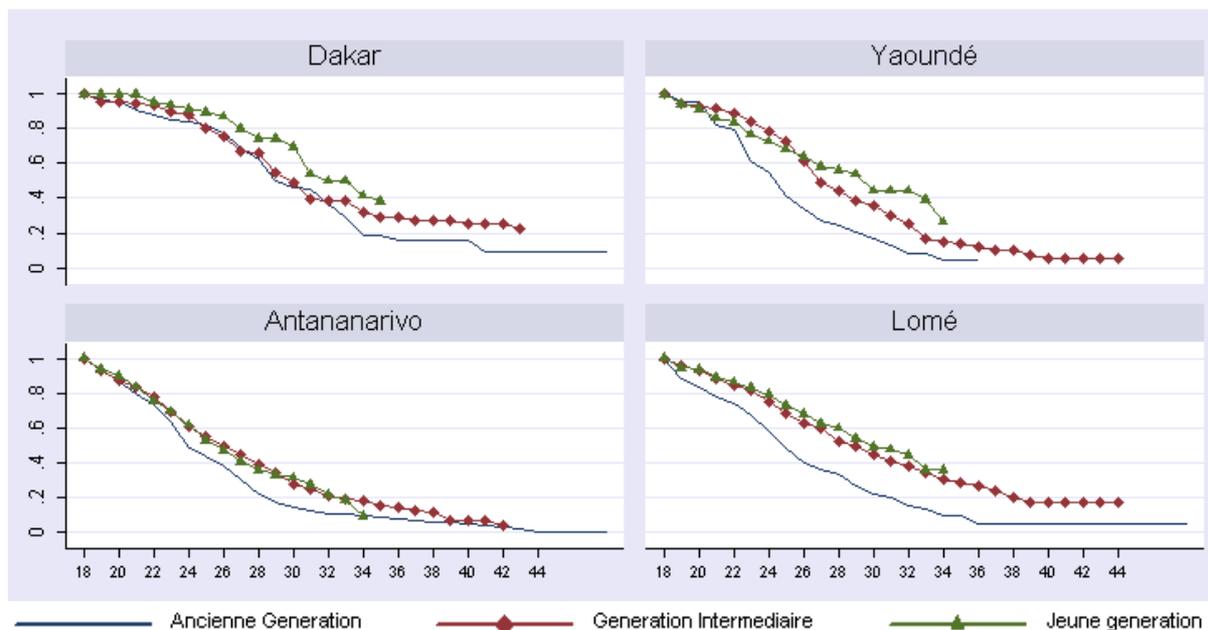
L'union matrimoniale marque une étape importante dans la vie de l'individu. Il permet souvent la constitution d'un nouveau ménage, dont l'autonomie résidentielle est toutefois plus ou moins longue à se produire. Pour étudier la constitution de l'union, il faut appréhender la vie matrimoniale dans une perspective dynamique, et l'inscrire dans l'ensemble du cycle de vie de l'individu. Dans chacune des villes, on compare trois générations qui ont traversé des situations économiques différentes. Le contexte économique au moment de constituer leur famille diffère fortement : la génération la plus ancienne a connu cette phase de leur vie dans une période encore faste économiquement (au début des années 70), ce qui n'est plus le cas pour la jeune génération qui se trouve accéder à l'âge adulte en pleine récession économique.

La dégradation des conditions de vie contribue à différer l'entrée en union dans les capitales (à l'exception d'Antananarivo), principalement pour les hommes (Figure 1). Le recul est assez important à Lomé où l'âge médian passe de 24,5 ans à presque 30 ans. A Yaoundé l'ampleur du recul est à peu près la même (de 24 à 25,9 ans). C'est à Dakar que l'âge au mariage des hommes est le plus tardif, de 29 ans pour la plus ancienne génération il passe à 33 ans pour la plus jeune. Apparemment si l'âge d'entrée en union évolue peu à Antananarivo, d'autres transformations sont à l'œuvre. Les données recueillies nous permettent de connaître l'âge

<sup>9</sup> Il ne s'agit pas du niveau d'instruction atteint au moment de l'enquête par l'ensemble de la population, mais de celui à 20ans pour les individus présents à cet âge dans chacune des capitales étudiées.

auquel l'union est formalisée. On constate alors que dans cette ville les unions débutent de plus en plus sous la forme d'union consensuelle, et que la formalisation (à la mairie ou lors d'une cérémonie religieuse) est de plus en plus tardive. Les difficultés économiques contraignent une partie des personnes les plus défavorisées à retarder la formalisation de leur union (Antoine *et al*, 2000b.).

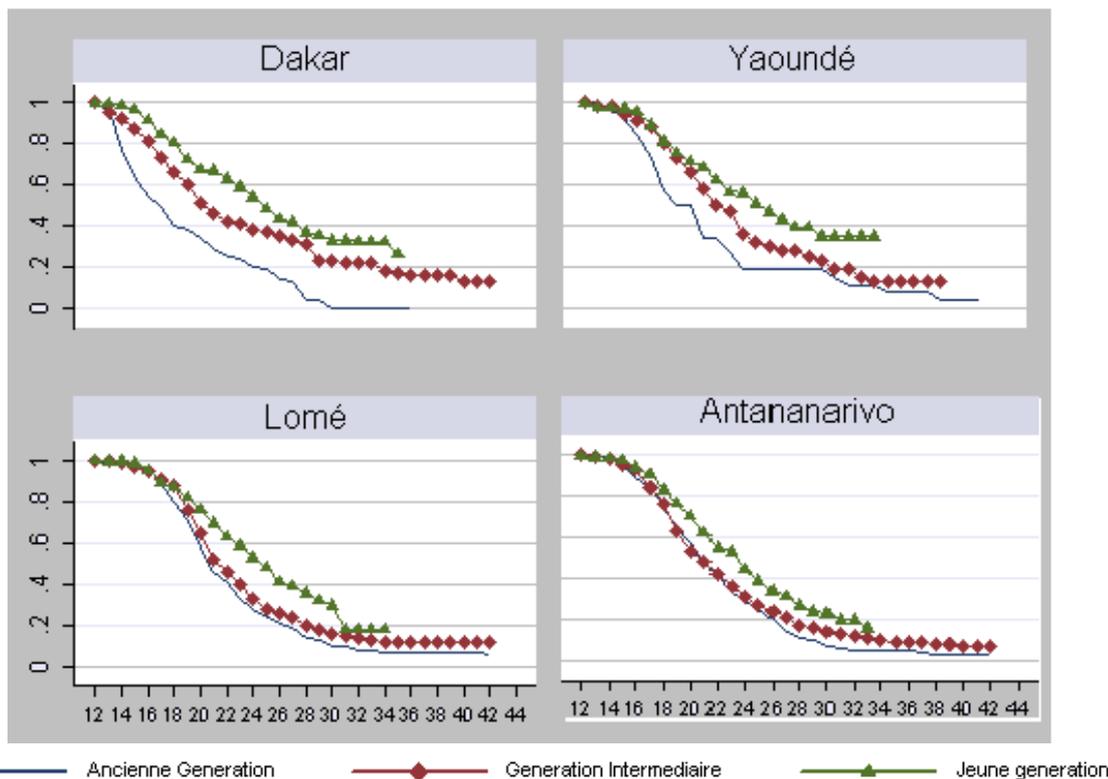
**Figure 1 : Évolution de l'âge à la première union des hommes dans chacune des capitales selon trois générations**



Source : à partir des enquêtes biographiques

Du côté des femmes (Figure 2), on assiste aussi à un recul de l'âge à la première union. Ce recul est particulièrement important à Dakar où en l'espace de 25 ans, l'âge au mariage passe de 17 ans pour la génération la plus ancienne à 24,5 ans pour la plus jeune. Dans les autres villes le recul de l'âge d'entrée en union est loin d'être négligeable de l'ordre environ de 5ans. On peut émettre l'hypothèse que le recul de l'âge au mariage des femmes découle en partie d'une "pénurie" d'hommes sur le marché matrimonial. Malgré les différences de niveau de vie entre les capitales, il apparaît d'ores et déjà que les jeunes générations, celles arrivant sur le marché matrimonial à la fin des années quatre-vingt et dans les années quatre-vingt-dix se trouvent contraints de négocier leur insertion dans des conditions plus difficiles que celles connues par leurs aînées au moment de leur entrée dans la vie adulte

**Figure 2 : Évolution de l'âge à la première union des femmes dans chacune des capitales selon trois générations**



Source : à partir des enquêtes biographiques

Regardons de plus près les facteurs éventuellement explicatifs de ce recul de l'âge au mariage. Deux modèles de Cox ont été retenus l'un pour les hommes, l'autre concernant les femmes (Tableaux 3 et 4).

#### *La modélisation de l'entrée en union*

Le recours au modèle de Cox nous permet de prendre en considération le temps passé par les hommes présents dans les capitales à l'âge de 18 ans (Tableau 3) et de 12 ans pour les femmes (Tableau 4). Les variables introduites dans les modèles ont été choisies en fonction des disponibilités communes aux différentes enquêtes et en fonction d'un certain nombre d'hypothèses. Une première série de variables décrit les caractéristiques socio-démographiques individuelles (génération, niveau d'instruction, religion, ethnie, descendance). On peut considérer que ce sont des variables fixes. D'autres caractéristiques des individus ne sont pas fixes, elles évoluent au cours du temps : c'est le cas en particulier de l'activité, du statut de résidence, du nombre d'enfants. Parmi ces variables l'activité pour laquelle on a retenu des catégories assez simples comme actif dans le secteur moderne de l'économie ; actif dans le secteur informel (des artisans, des vendeurs qui ne déclarent pas leur activité, ils constituent une part importante des emplois exercés), période d'apprentissage, d'étude, de chômage, etc.

#### *La précarité retarde l'entrée en union*

Une première confirmation des modèles, partout tant pour les hommes que pour les femmes, une fois contrôlé par les autres variables, la plus jeune génération connaît un risque de se marier environ deux fois moins rapidement que les générations nées dans les années 40, en particulier pour les femmes à Dakar. Il y a donc bien un effet spécifique de génération lié à l'appropriation de nouveaux modèles du couple. Le recul de l'âge au mariage est souvent attribué à la scolarisation. Cette hypothèse se vérifie dans les capitales étudiées à l'exception

de Yaoundé. Ceux qui ont atteint le niveau secondaire se marient plus tardivement. Il y a d'ailleurs un double effet, le niveau d'étude joue un rôle qui est en plus renforcé par un effet lié à la durée des études, les périodes de scolarité freinent l'entrée en union.

Dans l'ensemble, pour les hommes, les périodes de précarité (apprentissage, chômage) sont des périodes où le rythme d'entrée en union est ralenti particulièrement à Dakar. On peut émettre l'hypothèse que la crise qui touche spécialement les jeunes gens en restreignant leur accès à l'emploi, les conduits à différer leur mariage. C'est encore plus net pour l'absence de logement autonome qui dans les 4 villes freine aussi l'entrée en union (d'environ 1,6 à Dakar et Lomé; par 2 environ à Yaoundé, sensiblement moins à Antananarivo). La proportion d'hommes n'ayant pas de logement autonome au moment du mariage est très forte dans chacune des villes; pour la plus jeune génération elle est respectivement de 72 % à Antananarivo, 71 % à Dakar, 57 % à Lomé et 56 % à Yaoundé. Dans l'ensemble les difficultés matérielles auxquelles sont confrontés les hommes dans ces villes (problèmes d'emploi, de logement et de constitution des prestations matrimoniales) sont parmi les facteurs les plus souvent avancés pour expliquer en général le recul de l'âge au mariage des hommes en Afrique (Nations-Unies, 1988 ; F. Donadjé, 1992 ; Marcoux et Piché, 2001, Kuépié, 2002).

**Tableau 3 : Entrée en première union des hommes<sup>10</sup>**

<i>Variables</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Tana</i>	<i>Dakar</i>	<i>Lomé</i>	<i>Yaoundé</i>
<b>Génération</b>	Ancienne Génération	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Génération Intermédiaire	0,81 ***	0,66 ***	0,80 ***	0,73 **
	Jeune Génération	0,75 ***	0,55 ***	0,67 ***	0,63 ***
<b>Ethnie</b>	Autochtone	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Autre ethnie	0,84	1,06	1,01	1,12
<b>Religion</b>	Musulman	1,65	<i>Ref.</i>	0,85	1,24
	chrétien	<i>Ref.</i>	0,47 ***	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Animistes	-	-	1,15	-
	Sans religion	-	-	1,11	0,66
	Autres religions	0,83	-	1,58	0,99
<b>Niveau d'instruction</b>	Non scolarisé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Primaire	0,61 **	0,69 ***	0,78 ***	0,94
	Secondaire	0,58 ***	0,55 ***	0,63 ***	0,9
	Professionnel	-	-	0,78	1,37
<b>Age d'arrivée dans la capitale</b>	Né dans la capitale	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Après l'âge de 10 ans	1,35 ***	0,89	1,24	1,35
<b>Descendance (cvt)</b>	Pas d'enfant	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Au moins un enfant	2,99 ***	2,25 ***	1,30 ***	1,53 ***
<b>Logement (cvt)</b>	Non Hébergé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Hébergé	0,79 **	0,61 ***	0,59 ***	0,46 ***
<b>Période d'activité (cvt)</b>	Étude	0,23 ***	0,52 ***	0,26 ***	0,74 *
	Apprenti	0,60 ***	0,29 ***	0,50 ***	1,02
	chômage	0,69 ***	0,36 ***	0,75	0,98
	Emploi privé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Emploi Public	1,07	1,18	1,21	1,52 **
	Informel	0,81 **	1,17	0,96	1,24

Source : à partir des enquêtes biographiques

Le recul de l'âge au premier mariage des femmes est souvent imputé à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation : scolarisation plus importante des filles, activité des femmes, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, adoption de

<sup>10</sup> Les hommes sont pris en compte dans la population d'étude à partir de 18 ans.

nouveaux comportements et de nouvelles conceptions des relations sentimentales avant le mariage. Ces nouveaux modes de vie urbains sont des facteurs importants du retard de calendrier dans le premier mariage des femmes. C'est en partie ce que traduit l'effet de générations qui met en évidence une entrée nettement freinée pour la jeune génération surtout à Dakar (presque divisé par 3) (Tableau 4). L'effet de la scolarisation se fait sentir nettement à Dakar et Antananarivo ; un peu moins à Lomé et n'apparaît pas à Yaoundé. La scolarisation des filles n'explique pas tout, car, actuellement, en milieu urbain, même les femmes non-scolarisées se marient plus tardivement que leurs aînées.

**Tableau 4 : L'entrée en première union des femmes<sup>11</sup>**

<i>Variables</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Tana<sup>12</sup></i>	<i>Dakar</i>	<i>Lomé</i>	<i>Yaoundé</i>
<b>Génération</b>	Ancienne Génération	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Génération Intermédiaire	0,87	0,57 ***	0,92	0,71
	Jeune Génération	0,67 ***	0,39 ***	0,59 ***	0,49 ***
<b>Ethnie</b>	Autochtone	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Autre ethnie	0,76	1,17	1,00	0,9
<b>Religion</b>	Musulman chrétien	1,11	<i>Ref.</i>	0,84	3,5 **
	Animistes	<i>Ref.</i>	0,38 ***	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Animistes	-	-	1,42 **	-
	Sans religion	-	-	-	1,15
	Autres religions	1,39	-	-	1,85 *
<b>Niveau d'instruction</b>	Non scolarisé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Primaire	0,54 **	0,60 ***	1,01	1,74
	Secondaire	0,58 **	0,44 ***	0,74 *	1,64
<b>Age d'arrivée dans la capitale (cvt)</b>	Né dans la capitale	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Avant 10 ans	1,16	0,95	0,99	1,05
	Après 10 ans	1,22	0,89	0,76	0,63
<b>Descendance (cvt)</b>	Pas d'enfant	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Au moins un enfant	1,42 **	1,33 *	0,80	1,07
<b>Logement (cvt)</b>	Non hébergé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Hébergé	2,35 **	0,29 ***	0,71 *	0,32 ***
<b>Période d'activité (cvt)</b>	Étude	0,20 ***	0,62 ***	0,75	0,73
	Inactif	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Apprenti	0,88	0,71	1,14	-
	chômage	0,71 **	0,94	2,08 *	1,45
	Emploi privé	0,72 ***	1,22	1,93 ***	0,71
	Emploi public	0,51 ***	2,05 **	2,50 **	1,09
	Informel	0,73 **	1,26	1,47	4,17 **

Source : à partir des enquêtes biographiques

L'effet des variables économiques semble jouer différemment pour les femmes que pour les hommes. A Lomé et à Dakar, l'obtention d'un emploi public (également celui d'un emploi privé à Lomé) accélère l'entrée en union, comme si dans ces deux villes, les femmes concernées faisaient passer leur carrière professionnelle avant leur réussite matrimoniale. Elles sont toutefois peu nombreuses à accéder à ce type d'emploi. A Yaoundé, ce sont les femmes qui, une fois obtenu un emploi rémunéré dans l'informel, entrent en union plus rapidement que les femmes au foyer. Le travail des femmes devient de plus en plus une

<sup>11</sup> Les femmes sont prises en compte dans la population d'étude lorsqu'elles ont atteint l'âge de 12 ans.

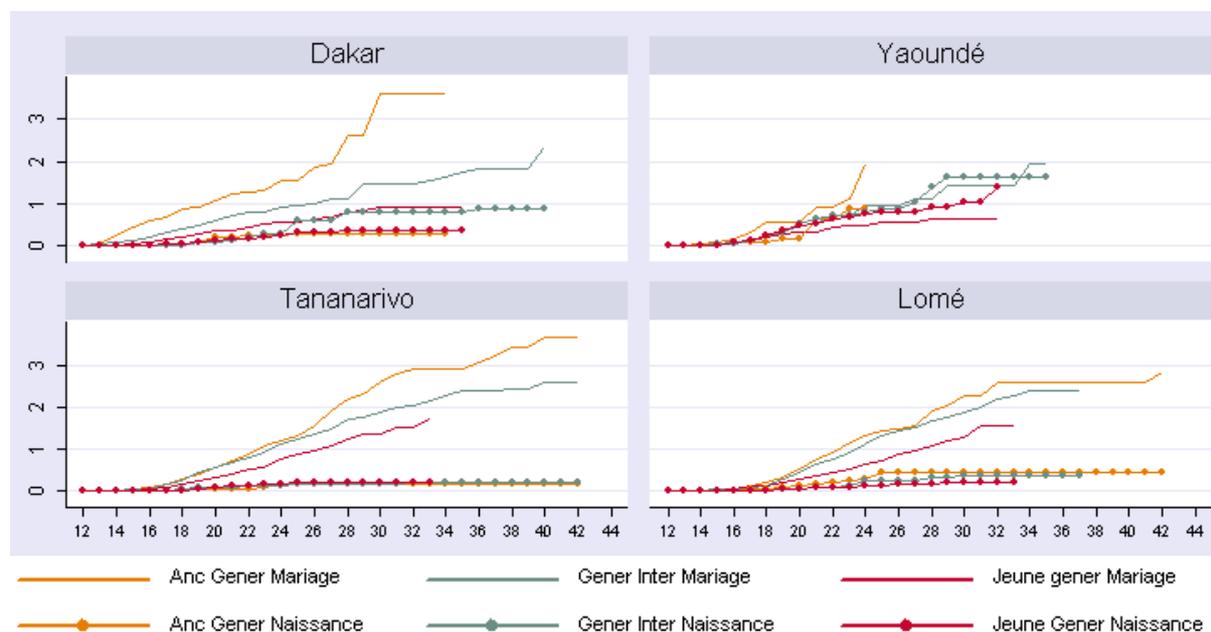
<sup>12</sup> Les coefficients sont les valeurs de exp(B) qui sont données dans le tableau. Le symbole \*\*\* indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; \*\* au seuil de 5 % et \* au seuil de 10 %.

nécessité, et une femme qui a sa propre source de revenu trouve plus facilement à se marier. Il faut regarder ces résultats avec prudence, car en fait une grande proportion de femmes ne travaillent pas au moment de l'union mais acquièrent une activité dans les années qui suivent le mariage (Adjamagbo *et al*, 2005).

#### *Avoir un enfant avant l'entrée en union*

Attardons nous sur l'effet d'avoir des enfants avant le mariage. L'effet semble différent pour les hommes et pour les femmes. Partout pour les hommes, le fait d'avoir au moins un enfant accélère le mariage, alors que l'on ne retrouve pas toujours cette liaison vue du côté des femmes comme c'est le cas à Yaoundé et Lomé (effet voisin de 1 et non significatif). Cela appelle plusieurs commentaires. La différence entre les hommes et les femmes peut résulter de déclarations très différentes par chacun des sexes, les premiers ne déclarent certainement à l'enquête que les enfants dont ils assument la paternité, d'où un effet très fort de la paternité sur l'accélération de l'entrée en union (plus de 2 à Dakar, 3 à Antananarivo, environ 1,5 dans les deux autres villes. À Dakar, le coefficient pour les hommes comme pour les femmes est élevé et traduit bien les normes sociales en vigueur dans la société dakaroise où le mariage est considéré comme le lieu le plus propice à la procréation, surtout dans une société culturellement imprégnée de la religion musulmane comme la société sénégalaise. Pour Antananarivo une autre explication peut-être avancée : celui d'une anticipation du mariage. En effet, le principe de l'union des jeunes gens concernés étant accepté par les familles, la naissance peut anticiper l'union sans que la société réproouve ce comportement.

**Figure 3 : Débuter sa vie par une union ou une naissance**



Source : à partir des enquêtes biographiques

En général l'union précède la naissance du premier enfant (figure 3). L'estimateur de Aalen (Aalen, 1978)<sup>13</sup> est particulièrement bien adapté à une analyse entre ces deux risques comme l'alternative mariage/naissance pour débiter la vie familiale. Les courbes d'Aalen, qui représentent ainsi le risque relatif de commencer la vie familiale par une union ou par une

<sup>13</sup> Cet indicateur non-paramétrique est estimé sans référence à une loi statistique. Ces courbes sont particulièrement adaptées pour la description des risques compétitifs. L'interprétation graphique de cet estimateur se fait par la comparaison de pentes des courbes de quotients cumulés instantanés, ce qui permet d'avoir à chaque instant du temps une idée de l'intensité de chacun des risques en question. Les courbes de Aalen peuvent donc avoir des valeurs supérieures à 1.

naissance, offrent une illustration de modèles assez antagonistes : l'un où le mariage est une règle très forte et qui conditionne la vie sexuelle et l'autre où la sexualité et la fécondité peuvent se concevoir en dehors du mariage. Le premier modèle est parfaitement illustré par les cas d'Antananarivo (ville très marquée par les religions chrétiennes) et à Dakar (forte prégnance de la religion musulmane), un peu moins à Lomé et la naissance peut précéder l'union dans bien des cas à Yaoundé. Dans la capitale camerounaise, la déconnexion entre entrée en première union et première naissance est très nette. Ngoy Kishimba (2003) distingue deux types d'explications. Pour les filles issues des familles aisées, les naissances pré-nuptiales qui surviennent à des âges relativement avancés, découlent essentiellement du recul de l'âge au mariage et des changements des comportements en matière de nuptialité. Pour celles issues de familles défavorisées dont les calendriers d'entrée en union et dans la vie féconde sont précoces, plusieurs facteurs liés notamment à la désorganisation sociale et aux considérations culturelles interagissent. On note en particulier l'influence de l'ethnie sur l'arrivée de la première naissance hors mariage : en particulier les Bété enregistrent un risque plus important de premières naissances pré-maritales<sup>14</sup> (Kuépié, 2002).

### **Un divorce plus fréquent ?**

En Afrique, l'évolution de l'instabilité des unions reste assez mal connue. On ignore presque tout de l'évolution de la fréquence du divorce ainsi que de ses déterminants (Kaufmann, Lesthaeghe et Meekers, 1988). La faiblesse des connaissances sur l'instabilité du mariage en Afrique limite les analyses de l'évolution du phénomène au cours du temps (Hertrich et Locoh, 1999). Les données du moment provenant d'une enquête ou d'un recensement laissent croire à une faiblesse de la fréquence des divorces, car dans la plupart des pays la proportion de femmes divorcées est faible. Ces proportions masquent totalement le phénomène qui demeure occulté par l'ampleur du remariage.

#### *Durée de l'union et divorce*

Le divorce ne s'appréhende pas de la même façon côté hommes que côté femmes. En Afrique et à Dakar en particulier le divorce s'effectue bien souvent à l'instigation de la femme. Le premier mariage est souvent un mariage prescriptif, vécu parfois comme une contrainte dont la femme tente de se libérer par le divorce (Locoh et Thiriart, 1995). Une des causes de divorce les plus courantes reste le défaut d'entretien de la femme par le mari<sup>15</sup>. Côté hommes, la situation est un peu différente, la polygamie permet là où elle existe (Sénégal, Togo et dans une moindre mesure au Cameroun) d'avoir une nouvelle épouse. Bien souvent les hommes anticipent le divorce en connaissant déjà leur future conjointe avant même la séparation.

Sur la figure 4 nous avons représenté la durée de la première union avant le divorce. A Dakar, dans l'ancienne génération, près d'une union sur trois se termine par un divorce et près d'une union sur deux dans la plus jeune. Dès les premières années du mariage on note une part importante de séparation à Dakar<sup>16</sup>. La proportion est bien faible dans les autres villes et la variation moins importante d'une génération à l'autre. A Lomé, le « rythme » du divorce

---

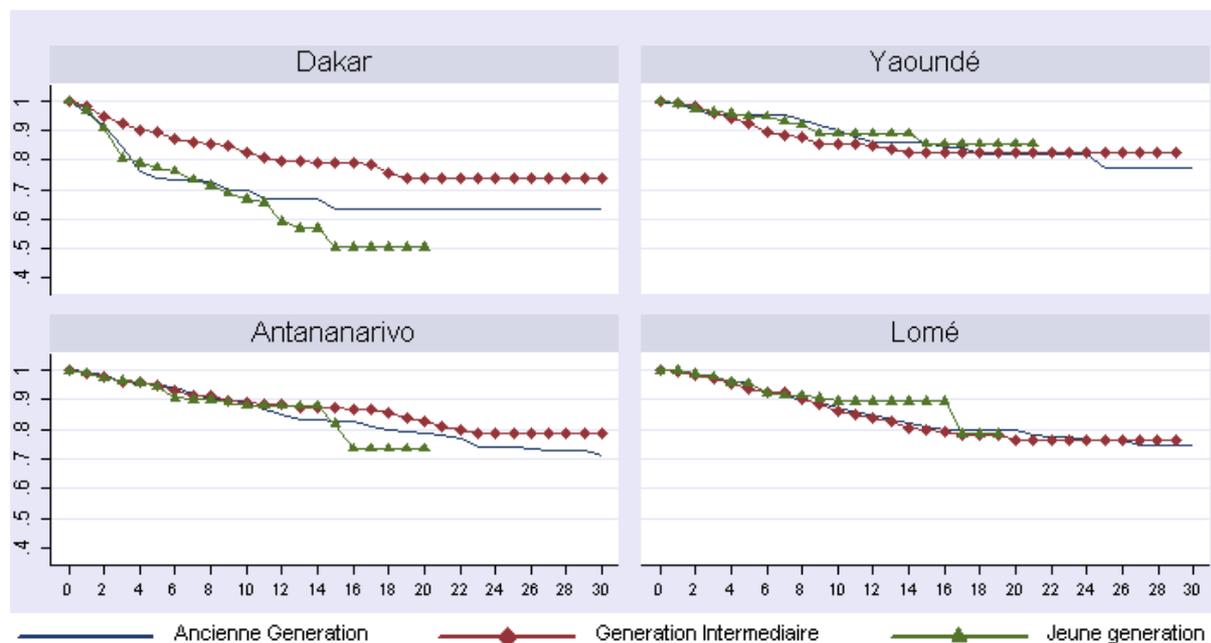
<sup>14</sup> A cause d'un passé de sous-fécondité, cette ethnie valorise les naissances pré-maritales car celles-ci sont le signe le plus probant de la fertilité (Kuépié, 2002).

<sup>15</sup> A Dakar et Lomé, des travaux récents confirment l'importance de cette cause (Dial, 2001 ; URD-DGSCN, F1, 2002b)

<sup>16</sup> La primauté du mariage pour les jeunes filles à Dakar peut pousser à des choix parfois précipités. En effet, la pratique de la sexualité en dehors du mariage est prohibée et le mariage est valorisant et valorisé pour les femmes. Le cadre de vie nécessaire à leur épanouissement reste le foyer conjugal et toutes les femmes y aspirent. Qu'importe les voies suivies, l'essentiel c'est de se retrouver unis avec un homme par les liens du mariage. Une fois que la femme se marie, qu'elle procréé et que les déceptions s'accumulent, elle prend conscience de l'écart entre la réalité du mariage et la représentation qu'elle s'en faisait. C'est cet écart entre discours et quotidienneté du mariage, qui dans les premiers temps du mariage accroît le risque de rompre l'union (Antoine, Dial, 2005).

semble plus régulier surtout pour les deux plus anciennes générations où environ un quart des unions se solde par un divorce après plus de 20 ans de mariage. Le divorce semble moins rapide pour la plus jeune génération. A Yaoundé et à Antananarivo, on ne constate pas une grande variation d'une génération à l'autre. Dans cette dernière ville, malgré le poids des religions chrétiennes (catholique ou protestante), presque un quart des unions se termine toutefois par un divorce.

**Figure 4 : Durée de l'union des femmes avant un divorce**



Source : à partir des enquêtes biographiques

### *Divorce côté hommes*

Quels sont les facteurs du divorce ? Certains sont-ils plus spécifiques à une ville particulière ? Regardons d'abord du côté des hommes (Tableau 5). Contrairement à une idée reçue, la naissance d'un enfant ne semble pas constituer un frein au divorce dans aucune des 4 villes. Autre trait commun à presque toutes les villes à l'exception de Yaoundé, l'absence de logement autonome accélère le divorce. Lorsque le nouveau noyau familial constitué reste dépendant de la parenté ou de tierces personnes pour être logé, les risques de divorce sont alors nettement accrus (par 2,1 à Dakar ; 2 à Antananarivo et Yaoundé). L'incapacité du mari à assurer un logement autonome à son couple accroît la rapidité du divorce. Cette incapacité renvoie en partie au défaut d'entretien mentionné plus haut.

Ce sont plutôt des facteurs spécifiques à chacune des villes qui apparaissent. A Dakar, le fait d'être marié avec une parente freine le divorce, l'union scellée au sein de la famille est plus difficile à rompre. Par contre, les périodes de chômage constituent un accélérateur du divorce (3 fois). Un mariage trop jeune accroît également les risques de séparation. L'arrivée d'une seconde épouse est également un fabuleux facteur accélérateur de divorce. On peut d'ailleurs se demander si, pour les hommes, l'union avec une seconde femme n'est pas une façon de provoquer le départ de la première sans avoir à évoquer le divorce avec elle. Même si l'arrivée d'une seconde épouse n'est pas une cause légitime de divorce, il semble bien que, dans les unions polygames urbaines, les premières épouses divorcent plus que les secondes. Des analyses antérieures conduites auprès des hommes à Dakar et à Bamako conduisaient à la même conclusion : l'arrivée d'une nouvelle épouse « chasse » la première, apparentant la seconde

union de l'homme à une forme de divorce (Antoine *et al*, 1998). Le vécu de la polygamie n'est pas le même quand on la subit ce qui est le cas des premières épouses mises devant le fait accompli par leur conjoint.

**Tableau 5 : Les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox pour le divorce des hommes avec leur première femme.**

<i>Variables</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Dakar</i>	<i>Yaoundé</i>	<i>Tana</i>	<i>Lomé</i>
<b>Génération</b>	Ancienne Génération	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Génération Intermédiaire	0,98	3,82 ***	1,45	0,75
	Jeune Génération	0,78	3,44 **	1,36	0,40 **
<b>Ethnie</b>	Autochtone	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Autre ethnie	0,87	0,55	1,20	1,51
<b>Religion</b>	Musulman	<i>Ref.</i>	4,21 **	4,61 *	1,22
	Chrétien	0,49	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Animistes	-	-	-	1,10
	Autres religions	-	1,54	0,50	0,30
<b>Niveau d'instruction</b>	Non scolarisé	1,26	-	-	0,88
	Primaire	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Secondaire	1,17	2,76 **	1,07	1,05
<b>Age d'arrivée dans la capitale</b>	Né dans la capitale	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Avant 10 ans	0,91	1,83	2,63 ***	0,48
	Après 10 ans	1,04	0,74	1,64	0,70
<b>Descendance (cvt)</b>	Pas d'enfant	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Au moins un enfant	0,9	0,49	0,89	1,91
<b>Logement (cvt)</b>	Non hébergé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Hébergé	2,13 ***	2,05 **	2,22 ***	0,94
<b>Période d'activité (cvt)</b>	Étude	-	3,56 **	0,89	1,16
	Inactif	-	3,42	1,40	1,79
	Apprenti	1,92	1,76	5,82 *	1,16
	chômage	2,96 ***	2,72 **	0,83	1,42
	Emploi privé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Emploi public	1,27	1,68	1,44	0,65
<b>Niveau d'instruction de l'épouse</b>	Informel	0,99	5,05 **	1,41	0,71
	Sans instruction	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	-
	Primaire	1,05	0,66	0,75	-
	Secondaire et plus	0,59	0,35	0,21 *	-
<b>Lien de parenté avec la femme</b>	Parenté	0,59 **	0,48	-	-
	Aucune parenté	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	-	-
<b>Différence d'âge avec la femme. Elle est ...</b>	Plus âgée	0,48	1,85	0,43 *	-
	Même âge	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	-
	Plus jeune	0,87	0,60	0,82	-
	Beaucoup plus jeune	1,22	0,80	-	-
<b>Age au mariage</b>	Marié avant l'âge de 20 ans	2,5 **	1,11	1,02	2,29 **
	Marié entre 20 et 29 ans	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Marié après 30 ans	1,05	1,40	0,80	0,80
<b>Arrivée d'une deuxième épouse (cvt)</b>	Pas de co-épouse	<i>Ref.</i>	-	-	<i>Ref.</i>
	Au moins une co-épouse	2,42 ***	-	-	4,30 ***

Source : à partir des enquêtes biographiques

À Lomé l'effet de la polygamie apparaît comme encore plus fort qu'à Dakar (l'arrivée d'une nouvelle épouse accélère par plus de 4 le divorce). Le mariage trop précoce est également, comme à Dakar, un facteur de séparation. Enfin la jeune génération semble divorcer moins rapidement que les précédentes. Est-ce un effet indirect de la crise profonde que traverse le

Togo ? A Lomé la plupart des femmes travaillent et bien souvent le mari dépend des revenus de sa conjointe.

A Yaoundé, l'effet de génération est particulièrement fort ; les jeunes générations divorcent plus rapidement que la plus ancienne génération. On relève une différence importante entre les religions, les musulmans divorçant bien plus que les chrétiens. Tout comme à Dakar, les périodes de chômage ou d'emploi précaire accroissent le risque de divorce.

#### *Et côté femmes ?*

En principe on devrait retrouver les mêmes tendances que pour les hommes quand on modélise les risques de divorce à partir des données concernant les femmes. Toutefois les données ne sont pas symétriques. La plus jeune génération masculine (25-34 ans) épouse des femmes bien plus jeunes appartenant à une génération non prise en compte à la collecte (avant 25 ans). La perception de l'union peut différer d'un sexe à l'autre, en particulier à Yaoundé où l'on trouve bien plus d'unions déclarées par les femmes que par les hommes (ce qui apparaît comme une union libre par la femme, n'est pas relatée par l'homme). À l'inverse, certaines unions passées peuvent être occultées surtout s'il n'y a pas eu d'enfants. À Dakar et à Yaoundé, on a tenté de recueillir la date d'arrivée d'une nouvelle épouse quand l'union évolue de la monogamie à la polygamie. En fait, beaucoup de femmes n'acceptent pas de parler de l'arrivée d'une nouvelle épouse et feignent d'ignorer le moment où leur mari est devenu polygame. Paradoxalement, c'est plus difficile de modéliser l'influence de la polygamie à partir de données recueillies auprès des femmes. Le fait pour une femme d'épouser un homme déjà marié rend mal compte des effets de la polygamie. Ce qui est plus difficile à supporter c'est la polygamie « imposée » par le mari à sa première épouse, et cette transition est mal saisie temporellement à partir des biographies collectées auprès des femmes. L'absence de significativité du statut matrimonial du conjoint au moment du mariage résulte de cela. Cette difficulté ou réticence à parler des autres unions du conjoint, peut aussi concerner certaines informations concernant le mari (surtout si l'union est ancienne et a été rompue). Certaines femmes ignorent le niveau d'instruction ou l'activité précise de leur mari<sup>17</sup>.

Certaines tendances lourdes sont communes aux deux modèles. Vu du côté des femmes, l'absence de logement autonome du couple se confirme à Dakar, Lomé et Antananarivo. En cas d'hébergement par la famille du mari, les sources de tensions et de conflits sont grandes quand cohabitent l'épouse, la mère et souvent les sœurs du mari. Cependant la crise qui s'est installée et qui perdure dans ces villes fait qu'aujourd'hui, les jeunes couples sont contraints de vivre au quotidien les problèmes que pose la cohabitation.

A Dakar le modèle confirme une accélération du divorce pour les jeunes générations (risque multiplié par 2). Les femmes instruites divorcent plus rapidement que celles non scolarisées, ce sont d'ailleurs celles qui ont recours à la justice au moment du divorce (Dial, 2001). Tout comme pour les hommes, le modèle pour les femmes confirme une plus grande stabilité des unions lorsqu'il existe un lien de parenté entre les conjoints.

A Yaoundé, le divorce est plus rapide chez les femmes en union avec un homme non scolarisé. Beaucoup de premières unions à Yaoundé sont des unions informelles, en particulier dans les catégories défavorisées, unions qui sont davantage relatées par les femmes que par les hommes. A Antananarivo, à l'inverse de Dakar, ce sont les femmes instruites qui

---

<sup>17</sup> Il est particulièrement difficile de collecter auprès de la personne enquêtée des renseignements biographiques d'une tierce personne (mari, parents, enfants), surtout si l'union est rompue, si les parents ou les enfants sont décédés.

divorcent moins rapidement que les autres ; par contre les femmes qui travaillent ont plus de risque de divorcer que les femmes au foyer.

**Tableau 6 : Les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox pour le divorce des femmes avec leur premier mari.**

<i>Variables</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Dakar</i>	<i>Yaoundé</i>	<i>Tana</i>	<i>Lomé</i>
<b>Générations</b>	Ancienne Génération	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Génération Intermédiaire	1,19	0,96	0,78	1,36
	Jeune Génération	2,07 ***	0,87	1,05	1,04
<b>Ethnie</b>	Autochtone	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Autre ethnie	0,94	0,76	0,93	1,61 *
<b>Religion</b>	Musulman	<i>Ref.</i>	0,64	,	1,14
	Chrétien	0,49	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Animistes	-	-	-	0,54
	Sans religion	-	-	-	0,90
	Autres religions	-	0,62	1,63	-
<b>Niveau d'instruction</b>	Non scolarisé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Primaire	1,25	0,92	0,46 **	1,02
	Secondaire	1,96 **	1,36	0,31 ***	0,71
	Professionnel	1,01	-	-	-
<b>Age d'arrivée dans la capitale</b>	Née dans la capitale	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Avant 10 ans	0,59	1,4	0,60	1,13
	Après 10 ans	0,68	0,31 ***	0,83	0,71
<b>Descendance (cvt)</b>	Pas d'enfant	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Au moins un enfant	0,83	0,55	0,71	1,04
<b>Logement (cvt)</b>	Non hébergé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Hébergé	2,45 ***	1,63	1,70 **	1,87 ***
<b>Période d'activité (cvt)</b>	Étude	0,52	1,47	2,37	1,01
	Inactif	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Apprenti	1,07	-	-	1,14
	Chômage	1,63	1,44	3,70 ***	1,13
	Emploi privé	0,92	1,39	1,46 *	0,63
	Emploi public	0,79	1,73	1,97 **	1,46
<b>Niveau d'instruction de l'époux</b>	Informel	1,45	1,15	2,57 ***	0,75
	Sans instruction	0,90	7,63 ***	0,51	-
	Primaire	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	-
<b>Lien de parenté avec le conjoint</b>	Secondaire et plus	0,92	1,86	0,91	-
	Parenté	0,47 ***	0,66	-	-
<b>Différence d'âge avec le mari. Il est ...</b>	Aucune parenté	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	-	-
	Beaucoup plus âgé	0,51	0,69	1,07	-
	Plus âgé	0,85	0,58	0,83	-
<b>Age au mariage</b>	Même âge	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	-
	Plus jeune	0,87	1,17	0,58	-
	Marié avant l'âge de 16 ans	1,40	1,18	0,90	1,19
<b>Statut matrimonial du mari lors du mariage</b>	Marié entre 16 et 24 ans	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Marié après 25 ans	0,74	1,45	1,24	1,01
<b>Statut matrimonial du mari lors du mariage</b>	Célibataire	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Déjà marié	1,23	0,69	-	0,86
	Séparé	0,94	1,93	0,83	0,38

Source : à partir des enquêtes biographiques

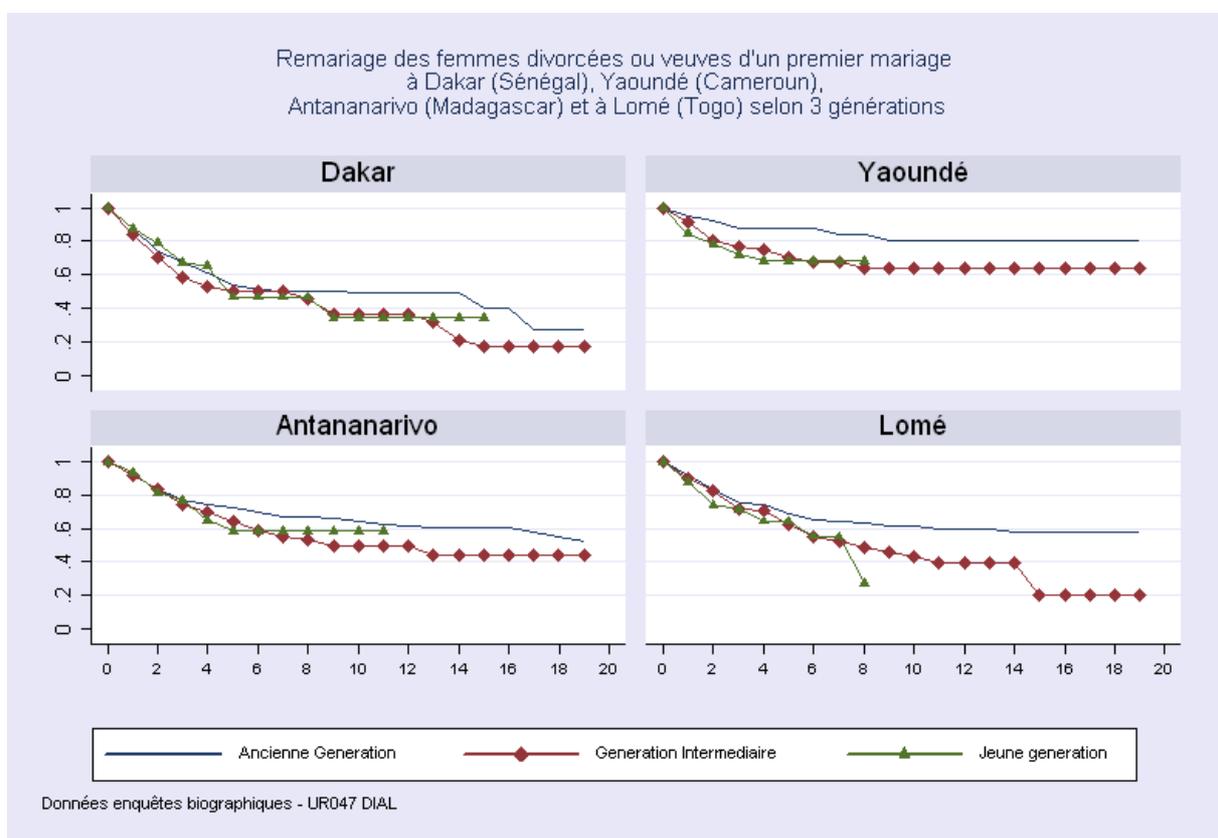
Un autre phénomène amoindrit également l'effet négatif du divorce. Souvent le divorce ouvre une période transitoire, une parenthèse dans la vie matrimoniale : l'effet du divorce est atténué

par le remariage. La fréquence du remariage après divorce en témoigne. Le remariage peut se faire rapidement surtout lorsqu'il est organisé par la famille d'origine de la femme. Il peut aussi être tardif lorsque le divorce a été douloureux pour la femme ou lorsqu'il découle d'une procédure conflictuelle de divorce.

### Le remariage, une suite au divorce ?

Le statut de femme divorcée, voire de veuve, est dans l'ensemble mal accepté dans les capitales étudiées. Le remariage est en général assez rapide. Toutefois le remariage est bien plus rapide à Dakar que dans les autres villes. À Dakar, près de la moitié des femmes sont remariées 5 ans après leur divorce (Figure 5). Dans les autres capitales le remariage est un peu moins rapide, environ 7 ans de durée médiane à Lomé ; 8 ans à Antananarivo. A ce titre Yaoundé constitue une exception majeure. Dans cette ville plus de la moitié des femmes ne se remarient pas, d'où l'importance plus grande des femmes chefs de ménage au Cameroun (Tichit, 2002, 2005).

**Figure 5 : Durée de la « solitude » avant un remariage**



Source : à partir des enquêtes biographiques

Avec l'analyse modèle de Cox (tableau 7) concernant le remariage des femmes, nous voulons identifier les composantes concernant l'union antérieure (nature de la fin de l'union précédente, nombre d'enfants issus de la première union, durée de la première union, âge à la première union), les caractéristiques de la personne (génération, ethnie, religion), celles liées aux conditions de vie (logement, activité) afin de voir leurs répercussions sur le rythme du remariage.

On ne relève pas d'effet spécifique de la génération, à l'exception de la plus jeune génération à Dakar, où lorsque l'on contrôle par l'effet des autres variables, le remariage est nettement moins rapide que pour la génération la plus ancienne.

**Tableau 7 : Remariage des femmes suite au divorce ou veuvage.**

<i>Variables</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Dakar</i>	<i>Yaoundé</i>	<i>Tana</i>	<i>Lomé</i>
<b>Générations</b>	Ancienne Génération	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Génération Intermédiaire	1,04	1,80	0,91	1,25
	Jeune Génération	0,58 *	1,17	0,53	0,93
<b>Nature de la fin de l'union précédente</b>	Divorce	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Veuvage	1,34	0,49	0,66 *	0,66
<b>Durée de l'union précédente</b>	Moins de 5 ans	1,03	2,23 *	1,08	1,56
	De 5 à 9 ans	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Plus de 10 ans	0,60 **	0,79	0,37 ***	0,36 ***
<b>Âge de la femme lors de son premier mariage</b>	Moins de 15 ans	1,5 *	3,39 **	1,56	2,04 *
	De 15 à 24 ans	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	25 ans et plus	0,23 ***	0,35 *	0,48	0,34 **
<b>Ethnie</b>	Autochtone	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Autre ethnie	1,08	0,39 **	1,35	0,78
<b>Religion</b>	Musulman	<i>Ref.</i>	1,97	-	1,39
	Chrétien	0,99	<i>Ref.</i>	-	<i>Ref.</i>
	Animistes	-	-	-	1,45
	Autres religions	-	0,75	-	2,48
<b>Age d'arrivée dans la capitale</b>	Né dans la capitale	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Avant 10 ans	0,52 **	1,35	1,74	1,00
	Après 10 ans	0,60 **	0,83	1,08	1,21
<b>Niveau d'instruction</b>	Non scolarisé	0,87	-	0,20 **	1,1
	Primaire	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Secondaire	0,61	1,25	0,57 ***	0,68
	Professionnel	0,38	-	-	-
<b>Descendance avec le premier conjoint</b>	Pas d'enfant	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Au moins un enfant	1,05	2,64	1,33	2,26
<b>Logement (cvt)</b>	Non Hébergé	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Hébergé	0,80	2,75 ***	1,62 **	1,48 *
<b>Période d'activité (cvt)</b>	Étude	0,92	1,01	1,92	3,60
	Inactif	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
	Apprenti	1,86	-	2,10	1,37
	chômage	1,14	0,56	0,39	2,79
	Emploi privé	1,08	1,26	0,59 **	1,69
	Emploi Public	0,37	0,91	0,64	1,37
	Informel	1,29	-	0,44 **	1,07

Source : à partir des enquêtes biographiques

Le fait d'avoir au moins un enfant de l'union précédente n'oblitére pas les chances de se remarier dans aucune des capitales. Le remariage est très dépendant de l'âge de la femme, en effet ce sont les femmes qui avaient une durée du premier mariage de plus de 10 ans qui se remarient moins rapidement que celles qui avaient une durée de 5 à 9 ans. A Yaoundé l'analyse va dans le même sens ; celles qui ont eu une durée courte de première union se remarient 2 fois plus rapidement. Celles qui se sont mariées après l'âge de 25 ans se remarient moins vite. Arrivent-elles trop âgées sur le marché matrimonial ? Sont-elles désabusées par leur premier mariage ? Autant de questions qui restent pour l'instant en suspens.

C'est seulement à Antananarivo que l'on relève un effet de l'activité du moment de la femme sur le rythme du remariage : celles qui exercent dans le secteur privé ou le secteur informel se remarient moins vite que leurs consoeurs inactives ; rappelons que c'étaient elles aussi qui divorçaient plus rapidement. Le divorce est-il le moyen dans la capitale malgache de marquer leur autonomie pour les femmes ?

Avec le rétrécissement du marché matrimonial à Dakar et à Lomé, l'entrée en polygamie est presque la norme au moment du remariage (près de la moitié des cas à Dakar et près de 60 % à Lomé). Ce n'est pas un hasard si le remariage est plus rapide dans les deux villes où la polygamie est la plus répandue. A Antananarivo, le remariage se fait dans la majorité des cas avec un homme déjà divorcé (voire veuf).

**Tableau 8 : État matrimonial du conjoint lors du remariage des femmes**

État matrimonial du conjoint	Dakar	Yaoundé	Tana	Lomé
Célibataire	34	58	42	24
Déjà marié	48	29		57
Divorcé	14	9	50	17
Veuf	4	4	8	3
Total	100	100	100	100

Source : à partir des enquêtes biographiques

L'importance de la mobilité matrimoniale a aussi des répercussions sur un aspect non abordé dans cette étude, celui des recompositions familiales. La fragilisation du lien conjugal conjuguée à un remariage rapide des divorcé(e)s accélère les recompositions familiales selon des modalités qui varient selon l'appartenance sociale. Ces recompositions familiales revêtent certainement des formes bien plus diverses qu'en Occident. En effet, aux fratries composées éventuellement d'enfants de chacun des parents divorcés viennent s'ajouter en cas de polygamie les enfants de chacune des femmes du conjoint polygame. Divorce, remariage et polygamie conduisent à des systèmes de recompositions familiales très complexes (mais où les situations de monoparentalité sont bien plus rares qu'en Occident). Les frères et sœurs de mêmes parents peuvent être séparés au moment du divorce. Ils vont cohabiter avec des enfants d'une union précédente ou par exemple, avec les enfants de la co-épouse de leur beau-père. Le remariage crée une constellation familiale avec une fratrie très complexe avec des demi frères, des faux frères et des quasi-frères (ou sœurs). C'est donc toute la structure des familles qui est concernée par la mobilité matrimoniale liée au divorce et au remariage.

## Conclusion

Le mariage est un révélateur des nouveaux comportements sociaux à l'œuvre dans les villes africaines. On observe dans plusieurs capitales africaines une "transition de la nuptialité" largement due aux difficultés économiques croissantes rencontrées par les citoyens : l'âge au premier mariage recule et les comportements matrimoniaux évoluent. Les analyses biographiques confirment le recul de l'âge au mariage conditionné en particulier par la dégradation de l'emploi pour les hommes. L'évolution des comportements matrimoniaux suit toutefois des parcours fort différents d'une capitale à l'autre. Les changements sont tributaires des attentes du mariage et de la place faite aux femmes qui n'obéissent pas en Afrique à un schéma unique. Dans certaines sociétés, comme à Dakar, le mariage revêt un caractère spécifique dans lequel, l'aspect statutaire prime sur tous les marqueurs possibles. Dans

d'autres comme Lomé ou Yaoundé, l'union peut prendre différentes formes. La montée de la scolarisation, notamment féminine, n'a pas comme seul effet le recul de l'âge au mariage, elle modifie aussi les représentations en termes de choix du conjoint ; une bonne scolarisation pouvant d'ailleurs être perçue par certains futurs conjoints comme un capital supplémentaire ou au contraire être perçue comme dérogeant aux impératifs de la domination masculine, qui implique soumission et obéissance de la femme. À Lomé, où le niveau d'activité des femmes est bien plus élevé que dans les autres capitales, les changements sociaux qui sont à l'œuvre concernent plus les femmes que les hommes. Dans d'autres villes, comme à Dakar, les femmes restent plus dépendantes des hommes, en raison des rôles qui leur sont prescrits en tant qu'épouses.

Les indications tirées de ces enquêtes biographiques permettent de retracer les évolutions sur une trentaine d'années. La plupart indiquent que l'accentuation des difficultés économiques au cours de la dernière décennie a eu des conséquences directes sur la constitution des ménages. Leur formation de plus en plus tardive accroît de façon substantielle la taille des ménages existants. L'ajustement à des conditions économiques de plus en plus sévères s'opère par un repli sur la cellule familiale plus ou moins élargie. Les plans d'ajustement structurel se sont accompagnés d'un ajustement au sein des ménages, et les changements structurels concernent plus particulièrement les comportements démographiques et sociaux, dont on mesure encore mal l'ampleur.

### Références bibliographiques

- AALEN O., 1978 : Non parametric inference for a family of counting processes. *The Annals of Statistics*, vol. 6, n° 4, p. 701-726.
- ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BEGUY D., DIAL F.B., 2005 : Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? 6eme journées du réseau AUF démographie, Cotonou, *Ville du Sud : dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, 18 p.
- AERTS J.J., COGNEAU D., DE MONCHY G., HERRERA J., ROUBAUD F., 2000 : *L'économie camerounaise : un espoir évanoui*, Paris, Karthala, Les Afriques, 287 p.
- ALLISON P.D., 1991 : *Event History Analysis : Regression for Longitudinal Event Data*, Series : Quantitative Applications in the Social Sciences. Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.
- ANTOINE P., 2002 : L'approche biographique de la nuptialité : application à l'Afrique, in *Démographie : analyse et synthèses. Volume II : Les déterminants de la fécondité* sous la direction de G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, p. 51-74, INED, Paris
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A. S., GUISSÉ Y. ET NANITELAMIO J., 1995 : *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN, Orstom, Ceped, 209 p.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., MAMINIRINA T., RAZAFINDRATSIMA N., 2000a : La collecte des biographies à Antananarivo : l'enquête BIOMAD98 in numéro spécial de *Stateco* n°95/97 sur le projet Madio sous la direction de F. Roubaud, Paris, INSEE- DIAL, p. 83-99
- ANTOINE P., BOCQUIER P., RAZAFINDRATSIMA N., ROUBAUD F. (éditeurs), 2000b : *Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête BIOMAD-98*, CEPED, Paris, CEPED, collection Documents et Manuels n° 11, 141 p.
- ANTOINE P., DIAL F.B., 2005 : Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé, in Vignikin Kokou et Vimard Patrice (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, p. 205-232, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 689 p.

- ANTOINE P., FALL A. S. (s.d. de), 2002 : *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, Mars 2002, 118 p + 22 p annexes.
- ANTOINE P., OUÉDRAOGO D. ET PICHÉ V. (éditeurs), 1998 : *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- BEGUY D., 2003 : *Itinéraire professionnel et vie féconde des femmes à Lomé*. Mémoire de DEA de démographie, IDP - Université Paris I, Paris, 78 p. + annexe
- BEGUY D., GBETOGLA D., 2005 : Formes d'union, modes de coresidence et fécondité à Lomé, in Vignikin Kokou et Vimard Patrice (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, p. 205-232, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 689 p.
- BLOSSFELD H-P., HAMERLE A. and MAYER K.U., 1989 : *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- BOCQUIER P., 1996 : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Paris, CEPED, Coll. Documents et Manuels n° 4, 208 p.
- COURGEAU D., LELIÈVRE E., 1989 : *L'analyse démographique des biographies*, Manuel de l'INED, Paris, PUF, 289 p
- COX D.R., 1984 : *Analysis of survival data*. London, Chapman and Hall, 201 p.
- DIAGNE A., GAYE D., 2002 : *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Paris, CREA-Karthala, 273 p.
- DIAL F.B., 2001 : Le divorce, source de promotion pour les femmes ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et Saint-Louis (Sénégal), Colloque international : *Genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, 16-21 juillet, ENSEA-IFORD-INED-UEPA, 15 p.
- DIAL/DSCN, 1993 : *Conditions d'activité de la population de Yaoundé*. Premiers résultats de l'enquête emploi, DIAL, Paris, 17 p.
- DONADJÉ F., 1992 : *Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin* : Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain/Institut de Démographie, Académia.
- DURUFLÉ G., 1994 : *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?* Paris, Karthala, 222 p.
- Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB), 1999 : *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs n° 3, 336 p.
- HERTRICH V., LOCOH T., 1999 : *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*. Liège, UIESP, 46 p. (Gender in population series).
- KAUFMANN G., LESTHAEGHE R., MEEKERS D., 1988 : Les caractéristiques et tendances du mariage, in : Tabutin D. (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, p. 217-247 .
- KISHIMBA N., 2003 : *Trajectoires socio-économiques et constitution de la descendance à Yaoundé (Cameroun)*. Thèse de doctorat. UFR de Sciences Sociales. Université de Nanterre-Paris X, 429 p.
- KOUAMÉ A., BEINING E., GUEYE A., KUEPIÉ M., KISHIMBA N., ANTOINE P., 1999 : L'enquête "Crise et insertion urbaine à Yaoundé", in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques* édité par Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p. 221-240, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs, 336 p.
- KUÉPIÉ M., 2002 : *L'accès à la responsabilité familiale à Yaoundé : évolution intergénérationnelle et facteurs explicatifs*. Thèse de doctorat. UFR de Sciences Sociales. Université de Nanterre-Paris X, 350 p.

- LOCOH T., 1989 : Changement social et situation matrimoniale: les nouvelles formes d'union à Lomé, *Dossiers et recherches de l'INED*, n° 29, Paris, 32 p.
- LOCOH T; THIRIAT M.P., 1995 : Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'Ouest. Le cas du Togo, *Population*, vol. 50, n° 1, p. 61-94
- MADIO, 1998 : *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo*, INSTAT, Antananarivo, 50 p.
- MARCOUX R. et PICHÉ V., 2001. -Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali), in : F.GENDREAU (dir.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, AUPELF-UREF, ESTEM, Paris, p. 81-98.
- NATIONS UNIES, 1988 : *First Marriage : Patterns and Determinants* : New York, Department of International Economic and Social Affairs, ST/ESA/SER.R/76.
- RAVELOSOA R., ROUBAUD F., 1998 : “ La dynamique de la consommation des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo, 1965-1995 (Madagascar) ”, *Revue Autrepart*, n°7, IRD, édition de l'Aube, Paris, pp. 63-87.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2002 : Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic,. In J.P. Cling, M. Razafindrakoto et F. Roubaud, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.
- THIRIAT M.-P., 1998 : *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*. Paris, CEPED, (Les Études du CEPED, n° 16).
- TICHT C., 2002 : *Les femmes chefs de ménage au Cameroun : entre autonomie, monoparentalité et isolement*. Thèse de démographie. Département de sociologie de l'Université de Paris X., 475 p.
- TICHT C., 2005 : La monoparentalité en Afrique, Étude de cas en milieu urbain camerounais, XXV Congrès de l'UIESP, Tours, 16 p.
- TRUSSELL J., HANKINSON R., TILTON J., 1992 : *Demographic applications of event history analysis*. Oxford, Clarendon Press, 276 p.
- Urd, Dgscn, 2002 : Famille, Migrations et Urbanisation au Togo : Fascicule 4 : *Migrations et insertion urbaine à Lomé*, - Lomé, 122 p. + annexes.
- Urd, Dgscn, 2002 b : « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 1 : *Résultats de l'enquête qualitative*, Lomé, 118 p. + annexes.